



Assemblée générale

Distr. générale
18 novembre 1998
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session

Point 80 de l'ordre du jour

Rationalisation des travaux et réforme de l'ordre du jour de la Première Commission

Rapport de la Première Commission

Rapporteur : M. Motaz M. **Zahran** (Égypte)

1. La question intitulée «Rationalisation des travaux et réforme de l'ordre du jour de la Première Commission» a été inscrite à l'ordre du jour provisoire de la cinquante-troisième session de l'Assemblée générale conformément à la décision 52/416 B de l'Assemblée, en date du 8 septembre 1998.
 2. À sa 3e séance plénière, le 15 septembre 1998, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire la question à son ordre du jour et de la renvoyer à la Première Commission.
 3. La Première Commission a examiné la question à ses 13e et 14e séances, les 21 et 22 octobre 1998 (voir A/C.1/53/PV.13 et 14).
 4. La Commission n'était saisie d'aucun document au titre de ce point de l'ordre du jour.
 5. Aucune proposition n'a été présentée sur la question, et la Commission n'a donc pas eu à se prononcer.
-